

## LE SPORT ILLUSTRÉ

A. MARION,

Éditeur Propriétaire.

73 RUE ST. JACQUES, - MONTREAL.

## ABONNEMENT

\$3.00 par année, strictement payable  
d'avance.

## PRIX DES ANNONCES

10 Cents la ligne.

MONTREAL, 1er JUILLET, 1899

Le Sport et les Pouvoirs  
Publics.

Lors de sa fondation, il y a quelques semaines à peine, la Société Canadienne pour l'Avancement du Sport, désirant donner à son œuvre comme le caractère d'une institution nationale, résolut d'y associer les pouvoirs publics et, à cette fin, autorisa ses directeurs à lui obtenir le haut patronage des chefs de la nation comme patrons et présidents honoraire. Elle ne faisait en cela que s'inspirer de l'exemple donné par maint pays d'Europe, notamment la France, l'Allemagne, le Danemark et la Grèce dont les chefs d'Etat ont complaisamment prêté leur nom à l'encouragement et à la diffusion du sport. C'est ainsi, pour ne mentionner que deux cas bien connus du lecteur, qu'on a pu voir le roi de Grèce présider il y a quelques années les Jeux Olympiques réunis à Athènes, et qu'on a pu voir le président Loubet, à l'instar de ses devanciers, honorer de sa présence, il n'y a que quelques semaines, les grandes courses de Longchamps, près Paris.

Les conditions d'existence particulières faites au sport en notre pays jusqu'à ces derniers temps et plus spécialement les préventions entretenues à son égard parmi les classes dirigeantes, expliquent suffisamment, si elles ne le justifient pas, l'éloignement des pouvoirs publics au Canada de tout mouvement susceptible de révolutionner la tradition classique en matière d'entraînement physique et intellectuel.

Ce n'est certes pas que les titulaires des postes les plus élevés de notre monde civil et politique fussent personnellement hostiles à l'entraînement physique; nous avons nous-même constaté dans un numéro précédent le fait de Sir Adolphe Chapleau qui n'a pas craint de manifester en plus d'une occasion ses vives sympathies pour le sport. Mais dans ce cas particulier, comme dans tous les autres qu'on pourrait nous citer, c'était un patronage personnel plutôt que officiel, de simple occasion pour

S'il a fallu arriver au mois de Juin 1899 pour voir au Canada les pouvoirs publics s'associer à l'œuvre de l'entraînement physique comme on le comprend dans les pays les plus avancés d'Europe, on se consolera de ce retard à la pensée que jamais aucune nation du monde n'a donné l'exemple d'un pareil ensemble chez ses titulaires officiels.

Dans son numéro prospectus notre journal n'a pu annoncer de patronage accordé à la Société Canadienne pour l'Avancement

du Sport, que celui de Son Honneur le Maire Préfontaine pour le district de Montréal. Depuis lors Son Honneur le Maire Parent a signifié à la Société qu'il acceptait avec plaisir la présidence honoraire pour le district de Québec, et il en a été de même pour leurs localités respectives de plus de deux cents maires dans la province.

A ces divers patronages assez nombreux et élevés pour assurer le succès de l'œuvre entreprise par la Société Canadienne pour l'Avancement du Sport, est venu s'ajouter, comme nous l'avons constaté dans un numéro précédent, celui de Son Honneur le lieutenant gouverneur Jetté. Il ne manquait plus à la liste, pour la faire complète, que le patronage suprême de lord Minto, gouverneur général du Canada, et signification officielle vient d'en être faite au Secrétaire de la Société.

Voici le texte même du document :

Hotel du Gouvernement,  
Ottawa, 27 Juin 1899.Mr. J. C. O. Brière, Secrétaire de  
la Société Canadienne pour  
l'Avancement du Sport.

"Je suis requis par le Gouverneur Général du Canada de vous informer que Son Excellence accorde avec plaisir son patronage selon que vous l'avez demandé, à la Société Canadienne pour l'Avancement du Sport.

"J'ai bien l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur,

L. G. DRUMMOND,

Secrétaire du gouverneur général.

De ce patronage comme de celui du lieutenant gouverneur Jetté, nous pouvons dire qu'il est plus qu'une faveur personnelle à l'égard de la Société Canadienne pour l'Avancement du Sport; la preuve en est—et c'est ce qui lui donne un prix inestimable—que Son Excellence n'a voulu donner son patronage qu'à bon escient, qu'après s'être enquis minutieusement de la composition de la Société, de son objet et de ses moyens d'action.

C'est plus que le patronage de lord Minto; c'est presque celui de la Reine elle-même. Voici en effet ce que disait à Son Excellence, le secrétaire de la Société Canadienne pour l'Avancement du Sport, comme conclusion de sa requête :

"Il va sans dire que ce que nous demandons à Votre Excellence est ce patronage suprême qu'en fidèles et loyaux sujets de la Reine nous considérerons et révérons comme l'expression du bon vouloir de Sa Majesté même à l'égard de ce que nous considérons une œuvre des plus patriotiques."

La Société Canadienne pour l'Avancement du Sport se trouve ainsi avoir réalisé ce vœu formulé au procès-verbal de sa séance de fondation : ce vœu de l'association des pouvoirs publics à l'entraînement physique de la nation. Forte de cette association qui comporte dans le présent une recommandation de l'œuvre aux classes dirigeantes et, pour le futur, la promesse d'une législation mieux appropriée aux besoins de la nation, la Société Canadienne pour l'Avancement du Sport va pouvoir maintenant se mettre activement à l'œuvre avec l'espoir, pour ne pas dire la certitude,

de réaliser avant longtemps l'objet suprême qu'elle s'est désigné.

Inutile d'ajouter que dans cette tâche patriotique elle aura plus encore que dans le passé le concours actif de notre Journal.

LA RÉDACTION.

## Le Marché aux Bicycles.

Il n'est pas une grande ville dans le monde qui n'ait son marché aux chevaux et voitures, son tattersall autrement dit. Montréal a longtemps eu le sien en arrière de l'American House, rue Notre Dame; il en a deux maintenant, l'un rue St. Jacques et l'autre à la Pointe St. Charles.

L'introduction des bicyclettes dans notre civilisation fin-de-siècle devra fatalement amener l'établissement d'un marché public de ce genre, surtout si l'on songe aux tentations de maquignonnage qu'inspirent aux propriétaires de bicyclettes les améliorations fréquentes apportées à ces intéressantes montures. C'est déjà fait en certaines villes, à Paris notamment où le cyclisme a comme sa bourse pour les ventes de gros et son tattersall pour la vente aux enchères des bicyclettes mises au rencart.

La double page du présent numéro, 84-86, explique mieux que nous ne pourrions le faire ici, la physionomie de ce nouveau marché et même l'utilité qu'il offre aux adeptes de la pédale.

Nous nous trompons fort ou Montréal aura avant longtemps son tattersall de bicyclettes, comme Paris.

## UN DEFI

Jim Jeffries a reçu un défi de Charley Mitchell. Le pugiliste anglais a envoyé un câblegramme à Tom Childers, du Hoffman House, l'autorisant d'arranger une rencontre entre lui et Jeffries. La bataille devrait avoir lieu à Londres pendant l'été. Jeffries a répondu, hier soir, qu'il accepterait le défi et se battrait avec Mitchell deux semaines après son arrivée en Angleterre. Il est prêt à se battre pendant dix reprises ou jusqu'à ce que l'un des deux adversaires soit mis hors de combat, devant le club offrant la plus forte bourse.

La seule condition que Jeffries met à la rencontre, est que le referee devra être un américain. Childers dit que le National Sporting Club fera une offre pour la bataille. Le champion s'attend de partir le 27 juillet pour l'Angleterre.

Le Dr. Jay W. Seaver, professeur de culture physique, au gymnase de l'Université de Yale, autorité reconnue en fait d'anthropométrie, a fait, samedi un examen de James Jeffries, le nouveau champion boxeur. Le Dr. Seaver qui a, pendant des années, observé les athlètes remarquables des États-Unis, dit que Jeffries s'est tellement surmené qu'il manque totalement d'énergie, et serait facilement battu, s'il entraînait dans l'arène.

D'après le Dr. Seaver, Jeffries devra prendre un bon repos, autrement il ne pourra défendre le titre qu'il vient de gagner. Le professeur a aussi constaté que celui qui frappera Jeffries un peu rudement sur le corps, pourra facilement le mettre hors de combat. Jeffries, cependant se bat de telle façon qu'il sera difficile de l'atteindre lorsqu'il sera en condition.